

COMMUNE DE SAINT GERMAIN DU PUY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
après convocation dématérialisée transmise aux Conseillers Municipaux le 22 mars 2022
à leur adresse électronique conformément à l'article L.2121-10 du CGCT

Séance du 29 mars à 19h00 en Mairie
Présidée par Madame Marie-Christine BAUDOIN, Maire

Membres présents : AILLOT Sonia. BAUDOIN Marie-Christine. BIESSE Thierry. CLOSTRE Jacques. CORBION Rémy. DESROCHES Gilles. DUPLAIX Nathalie. DUR-TOMAS Chantal. GIRARD LEBRUN Sandra. LE PAVOUX Éric. LECLERC Stéphanie. LEGER Pauline. LEUILLER Patricia. MEGHERBI Djamel. MIGNON Brigitte. MONDON Josiane. PRUDENT Adrien. PRUDENT Didier.

Absents excusés : BROUSSE Franck. CATON Samuel. DACQUIN Sébastien. FLEURIER-LEFORT Gaëlle. FOSSET Jean-François. GAUTRON Marina. GROSJEAN Yoann. GUINET Nadège. JORO Vincent. MANIVERT Sonia. MERCIER Martine.

Pouvoirs : BROUSSE Franck à AILLOT Sonia. CATON Samuel à DESROCHES Gilles. DACQUIN Sébastien à LECLERC Stéphanie. FLEURIER-LEFORT Gaëlle à GIRARD LEBRUN Sandra. FOSSET Jean-François à LE PAVOUX Éric. GAUTRON Marina à MONDON Josiane. GROSJEAN Yoann à PRUDENT Didier. GUINET Nadège à LEUILLER Patricia. JORO Vincent à PRUDENT Adrien. MANIVERT Sonia à MEGHERBI Djamel. MERCIER Martine à MIGNON Brigitte.

Secrétaire de séance : GIRARD LEBRUN Sandra.

AFFAIRES SPORTIVES

SUBVENTIONS ANNUELLES DE FONCTIONNEMENT
AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Rapporteur : La Maire

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° DEL.2021-10-66 en date du 05 octobre 2021 approuvant les nouveaux critères d'attribution des subventions aux associations sportives locales,

Vu le budget primitif 2022,

Vu les dossiers de demande de subvention déposés par les associations sportives pour l'année 2022,

Considérant que dans le contexte exceptionnelle lié à l'épidémie de COVID-19, les associations sportives ont été fortement impactés pour la deuxième année,

Considérant qu'il convient de maintenir le même montant de la subvention attribuée en 2020 et 2021 aux associations qui ont déposées un dossier pour 2022,

Le rapport de Madame la Maire au Conseil Municipal entendu,

Après en avoir délibéré, Sonia AILLOT, Martine MERCIER et Brigitte MIGNON ne prenant pas part au débat, ni au vote,

- **DÉCIDE** de maintenir le même montant que celui de 2020 et 2021, les subventions de fonctionnement aux associations sportives qui ont déposé un dossier pour 2022, au vu du contexte très exceptionnel lié à l'épidémie COVID-19,
- **ALLOUE** les subventions de fonctionnement aux associations sportives germinoises pour l'année 2022 selon le tableau ci-annexé.

Délibération adoptée à l'unanimité.

La Maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire du présent acte

qui a été transmis en Préfecture, le 31 MARS 2022

et publié à la porte de la Mairie le 31 MARS 2022

À Saint Germain du Puy, le 31 MARS 2022

La Maire,

Marie-Christine BAUDOIN



La Maire,

Marie-Christine BAUDOIN



Accusé de réception en préfecture
018-211802137-20220329-DEL-2022-03-28-DE
Date de télétransmission : 31/03/2022
Date de réception préfecture : 31/03/2022

ASSOCIATION	Subvention 2022
ASSG	14 900 €
Basket Club Germinois	1 059 €
H.ELAN Germinois	1 113 €
Club Nautique Municipal Germinois et CNMG loisirs	12 448 €
GRS St Germain et GRS loisirs	7 278 €
Twirling Sport Germinois	1 010 €
Tennis de Table Germinois	2 261 €
Badminton Club Saint Germain 18	3 266 €
Tennis club St Germinois	967 €
Amicale bouliste	2 124 €
Fudoshin Karaté Do St Germain	2 768 €
Martial attitude academy	1 197 €
SGMT 18 St Germain Muay Thai 18 et SGMT loisirs	3 082 €
EMG Athletisme	664 €
Judo taiseo club St Germain du Puy	1 592 €
Tir a l'arc	1 647 €
Bicross St Germinois	1 468 €
Cher vtt Vélo Passion (pas de demande)	
Mov'n Dance 18	1 113 €
Relax Yoga Club	463 €
Gym detente	347 €
EPGV St Germain du Puy	2 165 €
Moto passion	261 €
Cnmg (aquagym)	600 €
GR (gym adultes, gym séniors,fitness ados))	552 €
Fit Form' St Germ	82 €
SGMT aéroboxe	199 €
AYA	181 €
Peche Germinoise (pas de demande)	
Association Sportive Collège J.Rostand	195 €